



Sortie de crise apparente pour les banques, cœur de crise pour les entreprises

Si le système bancaire commence, nous dit-on, à sortir du marasme, les entreprises sont au cœur de la crise. Les chefs d'entreprise doivent, plus que jamais, savoir prendre du recul pour identifier les risques, prendre les mesures permettant d'amortir les effets de la crise et analyser la capacité de leur entreprise à en sortir. Désigné associé référent Baker Tilly France pour la prévention et le traitement des entreprises en difficulté depuis l'adhésion récente de BM&A au réseau, Jean-Luc Lagarde commente l'évolution de la situation et la mobilisation des associés de Baker Tilly.

■ Le système bancaire semble sorti d'affaire

La crise déclenchée début 2008 est avant tout financière. Les 18 mois écoulés ont permis aux banques, soutenues par les pouvoirs publics, de commencer la purge de leurs actifs toxiques et l'assainissement de leurs bilans. Même si le niveau des dépréciations fait encore débat, le marché commence à retrouver une certaine sérénité.

Ainsi, la crise financière qui fait l'actualité depuis le dernier semestre 2008 sur un ton de catastrophe cède peu à peu la place à un regain d'optimisme, relayé également par les médias.

■ Mais les entreprises sont au cœur de la crise

Les entreprises souffrent de la crise, aujourd'hui plus qu'en début d'année.

La crise est apparue dans les résultats du quatrième trimestre 2008 et s'est installée en profondeur au cours du premier trimestre 2009. Les mesures gouvernementales favorables à la trésorerie des entreprises en ont limité les effets.

Le second trimestre est plus difficile. La publication des résultats a de nouveau réduit les encours accordés par les sociétés d'assurance crédit, les crédits bancaires restent fragiles malgré l'efficacité de la Médiation du crédit et la reprise de la consommation n'est pas attendue avant plusieurs mois.

■ Sortir de la crise, c'est prendre du recul pour agir avec méthode

Trois constatations s'imposent en matière de prévention :

- plus les difficultés sont identifiées en amont, plus l'entreprise a des chances de survivre,
- plus l'entreprise est jeune et petite, plus elle est menacée,
- plus le chef d'entreprise s'arc-boute sur ses difficultés et s'isole, moins il se consacre à son métier de dirigeant au risque de s'enliser dans une situation inextricable.

Ceci rappelé, le chef d'entreprise est plus que jamais appelé à anticiper et à matérialiser sa vision du futur à travers des prévisions d'exploitation et de trésorerie.

Plus cela lui paraît difficile, plus il doit s'attacher des savoir-faire en se tournant vers ses conseils (expert-comptable, avocat d'affaires...), qui l'aideront à établir un diagnostic et à prendre du recul.

Les conseils du chef d'entreprise s'attacheront à :

- établir un diagnostic dont les conclusions seront ensuite partagées avec les tiers dans un souci de maintien ou de rétablissement de la confiance basée sur un dialogue précis et clair,
- valider des prévisions d'exploitation et construire des prévisions de trésorerie documentées et structurées,
- identifier les risques pesant à court et moyen terme sur l'entreprise,
- établir avec le chef d'entreprise un plan d'actions et de communication : qui sont les tiers que le chef d'entreprise doit rencontrer, quels sont ceux avec lesquels il doit négocier et dans quelles conditions,
- envisager une procédure amiable afin d'encadrer les négociations (mandat ad hoc ou conciliation) et d'offrir à toutes les parties une sécurité des accords intervenus,
- recourir, si besoin, aux procédures collectives.

■ Les cabinets du réseau Baker Tilly France sont mobilisés et ont créé un groupe de travail pour accompagner leurs clients en difficulté

Proches de leurs clients, les experts-comptables de Baker Tilly France sont mobilisés pour accompagner l'entreprise en situation de doute, de difficulté ou de crise avérée. Ils bénéficient de l'expertise développée depuis 25 ans par le cabinet BM&A, qui a récemment rejoint le réseau. Le groupe de travail « Prévention et restructuration » animé par Jean-Luc Lagarde a pour objectifs :

- l'identification des signaux d'alerte permettant de détecter les risques de défaillance, peut-être même avant le chef d'entreprise,
- sensibiliser et former les collaborateurs seniors des cabinets du réseau à la pratique de ces indices d'alerte,
- recenser les dispositifs existants – CIP, médiation du crédit, Oseo, Ciri, Codefi, Tribunal de commerce, CCSF, etc. – afin d'en rédiger le « mode d'emploi »,
- formaliser des méthodes de travail pour les principales missions : diagnostic, prévisions d'exploitation, prévisions de trésorerie...
- informer et échanger entre associés du réseau pour identifier les mesures les plus efficaces en fonction des spécificités des entreprises,
- communiquer avec les autres professionnels et recenser les principaux intervenants dans les régions.

Baker Tilly France a toujours pour ambition d'être au plus près de ses clients. En cette période difficile, la diversité de ses compétences est mobilisée pour une meilleure efficacité de chaque cabinet afin d'apporter une expertise adaptée à l'anticipation et à la sortie de crise.

Contact presse :

■ Cordiane : Nicole Coiffard

Tél : 01 39 62 33 42 ncoiffard@cordiane.com

■ Baker Tilly France : Olivia Stamboul - ostamboul@orfis.fr

76/78 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Tél : 01 42 89 44 43 www.bakertillyfrance.com

Baker Tilly France en quelques chiffres :

- un réseau fédéraliste de 35 cabinets indépendants implantés sur le territoire français, dans les départements d'Outre-Mer et dans certains pays d'Afrique francophone
- date de création : 1974
- 120 associés et plus de 1240 collaborateurs
- un siège permanent basé à Paris
- chiffre d'affaires : 90.2 millions d'euros (2008)

Baker Tilly France est membre de Baker Tilly International :

- un réseau de 145 cabinets et 509 bureaux implanté dans 110 pays
- date de création : 1989
- placé au 8^{ème} rang des réseaux au niveau mondial
- 25 000 associés et collaborateurs
- un siège basé à Londres avec une équipe de permanents
- chiffre d'affaires : 2,95 milliards de dollars US (2008)